## Direction des Espaces Verts et de l'Environnement Agence d'Écologie Urbaine

# Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :						
Opérateur	SFR	Arrdt	13 <sup>ème</sup>			
Nom de site	D_TOLBIAC/CHOISY	Numéro	751341			
Adresse du site	127, rue de Tolbiac Hauteur		R+7 (24.8m)			
Bailleur de l'immeuble	Social - L'HABITAT SOCIAL FRANCAIS	Destination	Habitations			
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100Mhz (4G/5G).					
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;					
Dossier soumis à Déclaration	n Préalable ou Permis de Construire ?		Oui			
	Calendrier de suivi du dossier					
Date de validation de la ver	sion précédente du dossier		19/08/2020			
Date d'enregistrement à l'A	Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)					
Date limite de réponse de la	a Mairie d'arrondissement (J+1 mois)		09/07/2021			
	Objet de la demande					
Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoie de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.					
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700Mhz,800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) 2100MHz (4G/5G) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.					
Distance des ouvrants	Fenêtres à 5.45m, 6.40m et 6.41m	Vis-à-vis (25m)	R+3, R+4, R+5, R+6 (22m)			
Estimation	2G/3G/4G/5G: 0° < 4V/m - 120° <4V/m - 240° <4V/m 5G (3500): 0° <3V/m - 120° <4V/m - 240° <3V/m					
Hauteur (HMA) des antennes 5G	30m (azimut 0° et 120°) / 31.7m (azimut 240°)					
	Incidence visuelle					
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.					
Intégration antennaire	2 nouvelles antennes et une antenne inactive modifiée					
Zone technique	Aucune modification					
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :					
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable  Défavorable			
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas			

## Direction des Espaces Verts et de l'Environnement Agence d'Écologie Urbaine

# Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

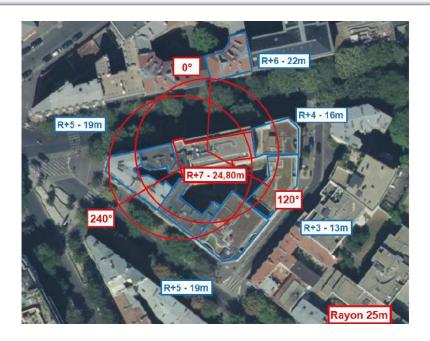


Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principaldel'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche MADAME MARGOT AUBRY Crèches et garderies d enfants	110 AVENUE D IVRY	22m	NON	31m	3.61V/m
Lycée général Claude Monet LYCEE D ENSEIGNEMENT GENERAL	1 rue du Docteur Magnan	16m	OUI	118m	2.22V/m

### \*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

# Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un ravon de25m autour des antennes



## Direction des Espaces Verts et de l'Environnement Agence d'Écologie Urbaine

## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

#### \* Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	20.5 m	22.5 m	23.5 m

#### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

# Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

#### Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	22.5 m

#### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### ii. Azimut 0°: antennes à faisceau orientable

iv. Azimut 120°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .







#### vi. Azimut 240°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



# Vue des Antennes Avant/Après



# Photo du site vue depuis la rue après travaux

Inchangé

SANS MODIFICATION VISUEL

## **Vue des Azimuts**

Azimut S1:

0°

120°

Azimut S0:





240°

Azimut S2:

